

## LE DOSSIER ESPACE FAMILLE POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE

Le dossier famille [DOSSIER FAMILLE](#) est obligatoire et doit être mis à jour à chaque année scolaire. Il peut être complété et validé en ligne et les pièces complémentaires [FICHE SANITAIRE](#) sont à transmettre à l'Espace Famille avant l'été

- Si vous avez déjà renseigné votre adresse mail auprès de l'Espace Famille, vous avez reçu les liens permettant de l'actualiser (pré-complété) depuis le 11 mai et vous devez adresser à l'Espace Famille, sous format papier ou par mail, les documents demandés (fiche sanitaire de liaison, justificatif de domicile de moins de trois mois si changement).
- Si vous n'avez pas communiqué votre adresse mail, vous êtes invité à vous rapprocher de l'Espace Famille ou télécharger le dossier en ligne sur le site de la ville ou sur la page d'accueil du portail famille.

Dès traitement de votre dossier, vous recevez des identifiants et code d'accès pour réaliser vos inscriptions et vos réservations sur le portail. Vous pouvez télécharger le guide utilisateur et prendre connaissance des modalités liées sur le portail pour vous accompagner dans vos démarches..

**Pour l'année scolaire 2021-2022, les inscriptions et réservations de restauration scolaire et d'accueil de loisirs les mercredis (à la journée complète) seront ouvertes à partir du mercredi 23 juin à partir de 8h30 sur le portail et à l'Espace Famille.**

Une fois votre ligne d'inscription créé, pensez bien à réserver chacune de vos demandes. Vous devez vérifier vos réservations relatant le nom de votre enfant, les dates et l'activité, ainsi que le tarif (par défaut au plus élevé en attendant le traitement de votre dossier et du quotient familial).

Vous recevrez automatiquement le récapitulatif de votre réservation à l'issue de celle-ci.

CONTACT : [espace.famille@saint-ave.fr](mailto:espace.famille@saint-ave.fr) et tél 02.97.60.60.75

L'ESPACE FAMILLE